

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST LAGER BRESSAC

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 007-210702601-20240924-D\_202410\_33-DE

S<sup>2</sup>LO

Séance du 24 septembre 2024

<b>Afférents au Conseil Municipal</b>	<b>En Exercice</b>	<b>Qui ont pris part à la délibération</b>
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>10</b>

Date de la convocation 17.09.2024 Date d'affichage 27.09.2024 Objet de la Délibération DM 2	<i>L'an deux mil vingt-quatre et le vingt quatre septembre</i> A vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de A. BERNARD. <b>Présents : ASCARI S. / LÉOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / VINCENT J. / PELLEGRIN R. / RIOU J. / GRANDJEAN L. / BARDINE L. Excusés : BAUDRAND M. / CHEVAT L. / ROBERT R. / TEILHAS-BALME V.</b>
--	---

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser les transferts de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

COMMUNE Crédits ouverts au BP 2024

Fonctionnement dépenses						
Chap	Désignation	Budget primitif	Article	Montant	Décision Modificative	Après Modification
Chap 011	Charges à caractère générale	289 445,04	60612	69445,04	- 20 000,00	49 445,04
Chap 65	Autre charge de gestion courante	138 660,76		71 283,29	+ 20 000,00	91 283,29

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'accepter d'apporter au Budget Commune 2024 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses reprises ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes correspondants

Après en avoir délibéré, les membres présents, à l'unanimité

Adopte cette décision modificative

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L 1431-1 à L 1431-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'accusé réception de la Préfecture.

Ainsi fait les jours, mois et an ci-dessus indiqués

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme



Alain BERNARD,